

La culture musicale

La culture musicale est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mercredi 18 janvier 2023 • Données Ville du Mans

Public



La première année est accessible aux élèves de cycle 2 et 3 ainsi qu'à toute personne de plus de 15 ans.

Enseignement

L'enseignement de la culture musicale est assuré par Mathilde Catz.

Cours

Les cours sont dispensés au 100, Grande-Rue, au Mans. Vous pouvez [situer cette adresse sur une carte](#).

Contenu

L'analyse, en deux années à partir du cycle 3 avec une bonne maîtrise de la lecture musicale, conduisent à l'obtention du certificat d'analyse.

L'histoire de la musique, en deux années à partir du cycle 3 ou adultes, traite de sujets délimités dans différentes périodes, conduisent à l'obtention du certificat d'histoire de la musique.